



FEDERATION FRANÇAISE DU MILIEU MONTAGNARD

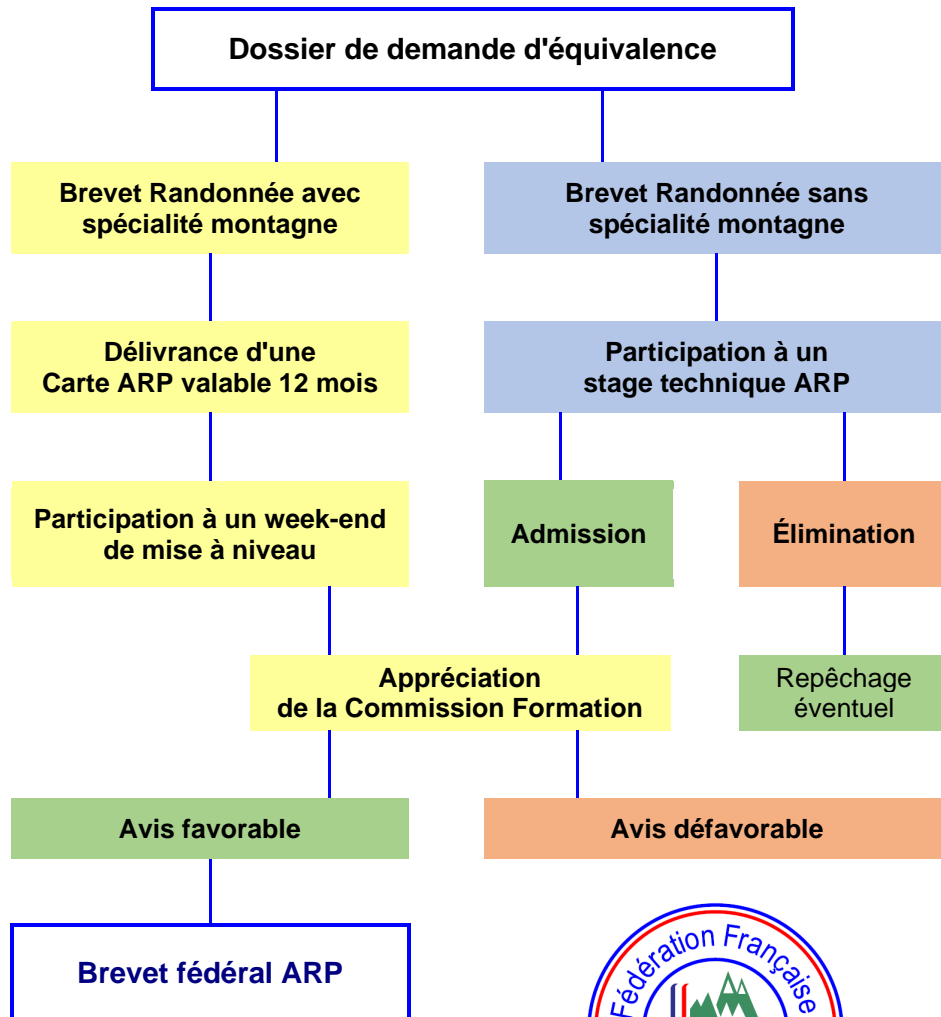
Association fondée en 1978 sous l'appellation Fédération Française de la Moyenne Montagne

Siège national : 18, rue Saint Polycarpe 69001 LYON Tél. 04 78 39 49 08

Site : www.ffmm.net Courriel : secretariat@ffmm.net

Délivrance du brevet fédéral d'accompagnateur de randonnée pédestre par équivalence

Cette possibilité est offerte aux animateurs des associations affiliées à la F.F.M.M. et titulaires d'un brevet délivré par une autre fédération pour l'encadrement de randonnées.



Pour demander le brevet fédéral par équivalence le dossier comprend :

- Un formulaire de demande de délivrance du brevet fédéral par équivalence (Demander au secrétariat).
- Une copie et annexes du brevet d'animateur de randonnée délivré par une autre fédération.
- Une photo d'identité récente.
- Une copie du titre attestant de la formation en secourisme de l'animateur.
- Une copie de la Carte Montagne - assurance ⁽¹⁾ de la saison en cours.

(1) Carte Montagne est une marque déposée par la Fédération Française du Milieu Montagnard.

[Formulaire de demande d'équivalence](#)